

# L'ambrosie à feuilles d'armoise : comment la gérer ?

AVRIL 2025

## Qu'est-ce que l'ambrosie à feuilles d'armoise ?

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante envahissante originaire d'Amérique du Nord. Largement implantée en Europe, elle est à l'origine de problématiques agricoles, mais également de santé publique. Il est donc important de savoir l'identifier pour lutter correctement contre sa propagation.

### 1. Comment l'identifier ?

Feuilles très découpées

Même couleur verte sur les deux faces

Inodores quand on les frotte



Tiges rougeâtres et velues



Les fleurs sont des inflorescences en épis vertes à jaunes



Un port buissonnant



## 2. Quels sont les risques liés à sa présence ?

### Pour la santé publique :

Le pollen d'ambroisie est produit en masse et se disperse facilement, pouvant déclencher de **fortes réactions allergiques** (asthme, urticaire, conjonctivites...). Plus la présence d'ambrosies est importante, plus la sensibilité des personnes exposées augmente.

Le pic de pollinisation se trouve entre août et octobre.

### Pour l'agriculture :

Un pied d'ambroisie peut produire jusqu'à 5000 graines. Ces graines ont une durée de vie de plusieurs dizaines d'années. **Leur invasion peut donc être très rapide**, pouvant causer :

- Des pertes de rendement ;
- Un recours au désherbage (mécanique et chimique) plus importants ;
- L'arrêt de certaines cultures d'intérêt, comme la lentille ou le tournesol, qui sont des cultures « salissantes ».

## Comment lutter contre l'ambroisie ?

Le décret 2017-645 impose la signalisation et la destruction des ambrosies dès qu'elles sont identifiées. **Chacun est tenu d'éliminer et d'empêcher la floraison de l'ambroisie sur les terrains dont il est responsable. L'élimination doit se faire avant le mois d'août**, qui est la période de pollinisation.

### Dans tous les cas, il faut s'y prendre le plus tôt possible !

#### En extérieur

Si vous en repérez sur votre propriété, ou en petite quantité sur un terrain public : arrachez.

Si vous en identifiez en grand quantité hors de votre propriété : signalez la zone infestée sur [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

**Cependant, évitez l'arrachage en période de floraison et de pollinisation (juillet-octobre) pour limiter la dissémination du pollen !**

#### En agriculture

En premier moyen de lutte, privilégiez les cultures d'hiver dans la rotation, et les cultures avec des herbicides efficaces contre l'ambroisie, en particulier dans les parcelles sales.

En interculture, un bon couvert aide à limiter l'expansion de l'ambroisie. Il est toutefois préférable de gérer le risque ambroisie avant de semer !

En désherbage mécanique, privilégiez le déchaumage et les faux semis. Veillez au bon nettoyage du matériel, notamment la moissonneuse.

**Le labour est déconseillé, car celui-ci fait remonter les graines d'un passage à l'autre !**

## Contacts



Observatoire des ambrosies

0 972 376 888

contact@signalement-ambroisie.fr



FDGEDA

Guillaume HOUIVET

06 49 10 14 98

02 48 23 46 00

fdgeda-houivet@orange.fr



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
CHER

Chambre d'agriculture

Tifenn LE HIR

06 17 11 30 35

02 48 23 04 58

tifenn.lehir@cher.chambagri.fr



Agence de l'eau  
Loire-Bretagne

Établissement public de mission  
chargé de développement durable

